

Alimentation

Consignes

- ✓ Les travaux demandés doivent être faits pour le **vendredi 13/11**. Si ces derniers ne sont pas réalisés, une sanction est à prévoir.
- ✓ Si tu as la moindre question, tu peux me joindre à l'adresse suivante :
jeziorny.marine@agrisaintgeorges.be



Travail n°1 :

- Lire P10
- Faire P11 et P12

Travail n°2 :

- Faire de la page 22 à 24
- Lire les documents P25,26,27 et compléter le tableau P27.

Travail n°3 :

- Annoter le schéma de la page 33 sur base du texte de la page 32.

Bon travail 😊